

ASSEMBLEE GENERALE

VENDREDI 17 Septembre 2021 à

CHATEAUROUX

Début de la réunion 19h30

Clubs représentés :

CTT. Déols, CP. Levroux, PPC. Issoudun, US. Argenton, TT. Brenne-Le Blanc, MJC. La Châtre, ASPO. Châteauroux, ATT. Chabris, CP. Buzançais, CP. Vatan, LB. Berrichonne, ATT. Luant, La Châtillonnaise, C2T. Martizay, ASTT. Pruniers, CP. Saint Cyprien, Corpo 36, US. Saint Maur, US. Aigurande, ASS.TT. Ambrault US. Le Poinçonnet, CTT. Reuilly, Théo-Ping Villedieu.

Membres présents :

AUFRERE Fabrice – BACHIMONT Marc - BASTION Véronique – BAUDUSSEAU Jean-Pierre – BECHARD Dominique – BIZIEUX Pascal – BOSSOUTROT Carole - CASY Michel – ETIENNE Emmanuel - GUENIN Alain – LACOTE Dominique – MESSAOUDI Mélanie – MERITET Bernard – REIGNOUX François – SART Frédéric – TESTU Nicolas – VACHET Elodie - VACHET Sylvie, THOMAS Aurélien.

Membres excusés :

Mr Allan BRAULT, Mr Ollivier CASY.

Veillez recevoir les excuses de 2 membres du comité, Allen BRAULT et Olivier CASY.

Merci à Mme Florence PETIPEZ, Vice Présidente du Conseil Départemental déléguée aux SPORTS, à Mme Marie Jo BIENVENU du CDOS, à Mr Denis MERIGOT maire adjoint délégué aux Sports, Mr David GALLOIS de la S.D.J.E.S.36, Mr Bruno SIMON secrétaire général de la ligue du Centre - Val de Loire de Tennis de Table et de Mr Romain BARDIN chargé de mission à la ligue du Centre - Val de LOIRE de Tennis de Table d'être parmi nous pour cette assemblée générale ainsi qu'aux Présidents et représentants des clubs.

1) Allocution du Président

Pour la 2ème année consécutive, nous avons dû décaler cette assemblée générale à cause de la crise sanitaire.

Nous espérons pouvoir la faire enfin à AIGURANDE la saison prochaine.

Avant de commencer cette assemblée générale, nous allons avoir une pensée pour les pongistes qui nous ont quitté au cours de la saison.

Je vous les cite : Christian GATEAU, Joël EPIPHANE, Jean-Paul ACCOLAS, Jean-Noël MARTIN, Etienne POURNIN et Jacky CRECHET.

Finissons cette introduction sur une note nettement plus gaie.

Un grand, très grand bravo à Stéphane MOLLIENS champion paralympique sans oublier Elodie VACHET qui l'a accompagné à TOKYO comme coach de l'équipe de FRANCE.

2) Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 4 septembre 2020 à Châteauroux.

Le PV de l'Assemblée Générale du 4 septembre à Châteauroux est adopté à la majorité.

3)-Rapport des responsables des différentes commissions

- Commission arbitrage : Frédéric SART
- Challenge Jeannine JAMET : Véronique BASTION
- Challenge Robert MAREST : Dominique BECHARD
- Commission sportive : Michel CASY
- Commission CORPO : Bernard MERITET
- Commission Féminine : Mélanie MESSAOUDI, Alain GUENIN
- Commission coupe de l'Indre : François REIGNOUX
- Commission saisie informatique : Dominique BECHARD
- Commission Presse : Michel CASY
- Commission Handisport : Nicolas TESTU
- Commission vétérans : Jean – Pierre BAUDUSSEAU
- Commission Jeunes et techniques : Allen BRAULT

Etant donné que nous avons vécu une saison pratiquement blanche, j'ai demandé aux membres du comité de ne pas faire de rapport cette saison, crise oblige il n'y avait pas grand chose à dire.

Je vais quand même donner la parole à Nicolas TESTU qui je crois à un rapport exceptionnel à nous faire.

Rapport de l'animateur technique départemental : Aurélien THOMAS

- Commission handisport : Nicolas TESTU

Bonjour à tous et à toutes,

Comme vous le savez tous, la saison handi n'a pas été épargnée par le COVID, et au fur et à mesure que l'on avançait dans le temps, les compétitions s'annulèrent les unes après les autres. Seuls les jeux olympiques et paralympiques ont put avoir lieu. Alors je vais revenir sur les paras. Pour parler brièvement de la ribambelle de médailles récoltées et qui fut exceptionnelle.

- 9 médailles en simple
- 4 médailles par équipes
- 2 médailles en sport adapté

Et vous parler de nos deux Déolois Stéphane MOLLIENS et de son coach Elodie VACHET.

L'histoire de nos compères a débuté il y a 3 ans, en mars 2018. Stéphane fit la rencontre d'Elodie, qui vient d'intégrer le groupe France et il fut naturellement séduit par sa simplicité, sa gentillesse et son professionnalisme.

Stéphane fit de nombreux déplacements à Déols pour préparer ses derniers jeux et pour objectif de réitérer le titre déjà acquis en 2016 à Rio avec Fabien LAMIRAULT et Jean-François DUCAY.

Un programme compliqué à cause du covid. Pas de compétition nationale, puis une blessure en début d'année viennent entacher sa préparation. Cela n'abîme pas sa motivation et se prive des championnats de France en juin pour être prêt à 100% pour Tokyo.

Direction la cérémonie d'ouverture où l'on aperçoit Elodie en direct avec la délégation Française.

Je pense que tu as dû vivre des moments intenses et exceptionnels qui resteront gravés à jamais.

Revenons-en à nos moutons, où plutôt à notre Molliens Stéphane qui est dans la catégorie fauteuil en classe 2 tétraplégique. Lui qui à peu de force dans les mains est obligé de s'attacher la raquette pour pouvoir jouer.

Il est N°4 mondial et part favori de sa poule. Il affronte l'Espagnol Tolédo 28^e mondial et l'Ukrainien Yezik N°7 mondial pour assurer sa 1^{ère} place en poule. En huitième de finale, notre perle française perd de justesse sur le N°6 mondial le Slovaque Ludrowsky.

La déception de Stéphane Molliens est grande, son parcours en simple se termine trop tôt et la frustration de n'avoir pas eu assez de temps pour revenir à son meilleur niveau suite à sa blessure.

Mais Stéphane, c'est un grand champion, il se relève de suite et a la détermination de repartir au combat pour la compétition par équipes en compagnie de la terreur française N°1 mondial Fabien LAMIRAULT. La compétition par équipe se joue sur 3 matchs : 1 double pour démarrer puis suivi de 2 simples. Les matchs s'arrêtent au score acquis nos Français débutent et passent le ¼ de finale sans jouer les Anglais : un des joueurs est WO. En ½ finale, ils sont opposés aux Slovaques Ludrowsky – Rapios N° 6 et 8 mondiaux et où règne un air de revanche pour Stéphane éliminé en simple par Ludrowsky. Nos Français sont intouchables et

s'imposent 2 matchs à rien. L'objectif final est tout proche pour cette deuxième finale consécutive en équipe sur deux olympiades.

En finale, ils affrontent les terribles Coréens Park et Cha qui sont N° 3 et 4 mondiaux. C'est le remake de Rio où Stéphane avait emporté le match pour le titre.

Et, j'avoue, si comme moi, vous avez regardé la finale, on a assisté à un sacré duel. Un double d'anthologie et exceptionnel avec un Stéphane en bloc de très haut niveau pour s'imposer à la belle. Le premier point en poche suivi du deuxième acquis par l'ogre Fabien Lamirault avec déjà un titre en simple et qui offre un deuxième titre de champion paralympique en équipe pour les deux compères. Un sentiment de joie intense, des larmes de bonheur envahissent Stéphane et Elodie et la satisfaction pleinement accompli avec une sortie par la grande porte.

Bravo à Stéphane, toi qui termine en beauté. Ta carrière est impressionnante de longévité et tu es l'un des plus beaux palmarès français.

- 5 olympiades, 2 médailles d'argent en simple au Europe 2007 et 2009
- 2 médailles d'argent en équipe aux jeux olympiques 2008 à Pékin et 2012 à Londres
- 2 titres de champion paralympique en équipe à Rio en 2016 et cette année à Tokyo

Stéphane Molliens, tu es et resteras un immense Champion dans le cœur des Français et des Déolois.

Le Comité de l'Indre et le CTT. Déols sont très très fiers. En vous souhaitant une totale réussite dans ta reconversion et tes futurs projets.

Merci à Stéphane et Elodie pour toutes ces émotions que l'ont à pu partager avec vous.

- rapport de l'animateur technique départemental : Aurélien THOMAS

Bonsoir à tous,

Quelle saison !

Après une saison dorée en 2019 / 2020 où nous avons battu des records on peut parler d'une saison non pas blanche mais bien noire en 2020 / 2021.

Noire car nous avons perdu beaucoup de nos amis pongistes disparus trop tôt, Jacky dernièrement mais j'ai une pensée aussi pour Jean Paul, Christian, Jean Noël, Constantin, Joël où encore Etienne tout juste âgé de 19 ans. Noire car bien entendu ce fichu COVID nous a forcé à fermer trop longtemps les portes de nos salles de ping. Noire car près de 30% de nos licenciés et adhérents n'ont pas repris la raquette cette année et un club ne sera pas réaffilié la saison prochaine. Noire car nous n'avons joué que trois journées de championnat et une journée d'individuel alors que d'habitude nous sommes en short et basket chaque week-end.

Que dire de plus...et pourtant...

Et pourtant depuis quelques jours il faut croire à une embellie et à un peu plus de lumière. A commencer par la lumière apportée par notre champion paralympique Stéphane MOLLIENS et sa coach Elodie VACHET du club de Déols et cette médaille d'Or qui brille dans le département. Nos salles sont réouvertes certes avec des contraintes mais elles se remplissent progressivement. Les jeunes après la rentrée scolaire vont faire leur rentrée sportive poussée par les instances et les différentes aides financières des clubs, du Comité, de la Ligue mais aussi le Pass-Sport, l'aide à la licence du Conseil Départemental ou encore le dispositif Yep's de la Région Centre. Les animations dans les écoles déjà programmées vont elles aussi à coup sûr booster la licenciation des jeunes. 1000 licences événementielles depuis cet été. Vous étiez également nombreux, vous les bénévoles de clubs à m'accompagner sur le tour de l'Indre des sports en juillet et mobilisés lors de vos différents forums ces derniers temps preuve que le bénévolat est toujours là.

Alors...

Alors il faut croire à cette saison qui s'annonce, même si nous savons qu'elle sera difficile. Nous sommes tous réunis ce soir pour faire en sorte que le tennis de table dans l'Indre retrouve des couleurs et je suis persuadé

qu'en fin de saison prochaine lors de notre Assemblée Générale nous dresserons un bilan plus que positif. Alors bonne soirée et rendez-vous cette fois c'est certain la semaine prochaine pour la première journée de championnat.

3)-Rapport Financier : Dominique LACOTE

Bonjour mesdames, bonjour messieurs,

Le budget du comité est de 69 424.82 €, en baisse par rapport à l'année précédente. Cette baisse est due à la facturation générale en baisse n'ayant fait aucune compétition.

Les dépenses de cette année s'élèvent à 19145.72 €. Elle est en nette diminution due aux aides.

Chômage partiel 7 921.15 € et diminution des charges de 7 397.05 €.

Les recettes ont diminué que de 2 639.52 € dû essentiellement aux aides aux assos de 12 286.00 que nous avons touchées.

Suite à toutes ces aides, le comité a décidé de vous rembourser immédiatement les 5 euros par licence traditionnelle sur les jeunes et 8 euros sur la licence junior senior et vétérans, ce qui représente 3921.00 euros.

La différence entre les 10000.00 provisionnés et les 3921.00 euros déjà remboursés, vous sera versée au cours de l'année qui arrive, sur les mêmes bases de remboursement, sur les licences à venir.

Le résultat de l'année reste exceptionnel avec un bénéfice de 11 712.26 euros.

Ce qui ne signifie pas grand chose. Comme personne ne sait exactement comment va se passer l'année à venir. Nombre de licenciés, nombre d'inscription aux compétitions.

Ce résultat nous permet de pouvoir pérenniser avec l'argent que nous avons déjà sur les comptes, l'emploi d'Aurélien qui est vital pour le comité pour au moins les 3 années à venir.

Je vous souhaite une bonne reprise et je reste à votre disposition pour toutes les questions éventuelles.

4)Rapport des vérificateurs aux comptes

Depuis plus de 20 ans, le duo Gisèle NOUHANT et Jean Paul ACCOLAS vérifiaient nos comptes. D'après ce que j'ai entendu, cela se faisait toujours dans la bonne humeur autour d'un café et d'une tarte. Malheureusement Jean - Paul nous a quitté. Un grand merci à lui pour tout le travail qu'il a effectué

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

SAISON 2020-2021

Dans le cadre de la mission qui m' a été confiée, tous les documents comptables ont été vérifiés le 23 août 2021 en présence de Dominique LACOTE.

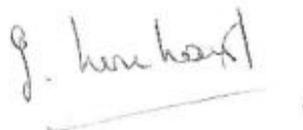
Tous les justificatifs des recettes et des dépenses dûment répertoriés ont été présentés et contrôlés. Dominique LACOTE a répondu à toutes mes demandes de précisions.

La comptabilité du COMITE DE L'INDRE DE TENNIS DE TABLE arrêtée à la date du 30 juin 2021 est très bien tenue et saine.

Dominique LACOTE s'acquitte avec sérieux et compétence de sa fonction de trésorier.

En conséquence, rien ne s'oppose à l'approbation des comptes ainsi présentés.

Vérification effectuée à ISSOUDUN, le 23 août 2021,



Gisèle NOUHANT

5) Election des vérificateurs aux comptes

- Il faut bien trouver un remplaçant à Jean-Paul, je vous propose donc pour la saison prochaine de former une nouvelle équipe qui sera composée de Gisèle NOUHANT et Yannick HIRBET.

Madame Gisèle Nohant et Monsieur Yannick HIRBET sont réélus à l'unanimité.

6)- Rapport du secrétaire général : Dominique BECHARD

Bonsoir à toutes et à tous,

Je voudrais vous apporter quelques précisions concernant le site du Comité.

Il y a 1 an, nous avons confié notre site à un hébergeur dont nous avons toute notre confiance.

Il y a quelques semaines, nous nous sommes aperçus que nous ne pouvions plus accéder à nos données. L'hébergeur avait bloqués les accès et fait disparaître tout l'historique du Comité mais il avait gardé les mêmes connexions internet.

Pour faire simple, c'est comme une maison, l'hébergeur a gardé la façade et il a détruit tout l'intérieur de l'habitat.

Le Comité de l'Indre de Tennis de Table n'est pas responsable du contenu de ce site qui est devenu privé.

En quelques jours seulement, Aurélien a créé un nouveau site, et nous pouvons le remercier du travail qu'il a effectué en si peu de temps.

Vous pourrez ainsi retrouver toutes les informations et télécharger les documents que vous avez besoin.

Nous vous communiquerons le lien pour vous connectez à notre nouveau site par mail.

7)- Rapport du président : Michel CASY

La COVID nous a beaucoup impacté. La saison dernière bien qu'elle était déjà là, nous avons dépassé pour la première fois de notre histoire les 1000 licences (1021) et cette année nous en avons 704 soit - 30%.

Si financièrement , grâce aux subventions, on s'en sort bien, il faut penser à l'avenir car si l'on reste à ce nombre de licences d'ici 2 à 3 saisons , il faudra regarder très attentivement nos finances afin de pérenniser le poste d'Aurélien notre ATD.

Soyons très vigilants et il faut impérativement que le comité et les clubs fassent tout leur possible pour faire repartir la machine.

Cette année n'est pas électorale mais vous allez devoir quand même voter car j'ai annoncé aux membres du comité que je démissionnais de ma fonction de président.

Avec la COVID, au moins 3 visios par semaine et en plus mes fonctions de responsable du pôle sportif à la ligue me prennent beaucoup de temps.

Voulant quand même avoir un peu de temps à consacrer à ma famille, je ne vois pas d'autre solution que de démissionner mais je serais encore là car j'espère m'occuper de la commission sportive dans le nouvel organigramme.

8) - Election du Président

Monsieur Michel CASY étant démissionnaire du poste de Président pour des raisons personnelles, Madame Sylvie VACHET est proposée au poste devenu vacant.

9)-Vœux et questions diverses

Aucun vœu ni de question n'ont été émis.

10)-Allocution des personnalités présentes

Les diverses personnalités ont pris la parole pour exprimer l'espoir d'un retour à la vie sportive.

11)- Vote pour la Présidente

Madame Sylvie VACHET est élue à la majorité.

12)-Remise des mérites départementaux

Mérites de Bronze :

BACHIMONT Marc C.T.T. DEOLS
BOSSOUTROT Carole US ST MAUR
DECHAUX Cédric C.T.T. DEOLS
GIRARD Noémie Théo Ping Villedieu
MARONNEAU Alexandre C2T MARTIZAY
MARTINEZ Vincent C.T.T. DEOLS
MESSAOUDI Mélanie C2T MARTIZAY
ROBIN Julie LA BERRICHONNE
ZEKIRI Karim C.P. LEVROUX

Mérite d'Argent :

BIZIEUX Pascal A.T.T. LUANT
DESSOLIER Daniel U.S. ARGENTON
JAVAUDIN Christian LA CHATILLONNAISE
LAINEZ Christian P.P.C. ISSOUDUN
MORET Richard U.S. ARGENTON
TESTU Nicolas A.T.T. CHABRIS
TIXIER Gérard A.S.P.O.

Mérite d'Or :

BARTHELEMY Lionel LA BERRICHONNE
CASY Michel C.T.T. DEOLS
GRAVOT Patrice A.T.T. CHABRIS
JEAUMEAU Daniel U.S. T.T. LA CHATRE
PROUVEUR Philippe U.S. ARGENTON
SOUCHET Bernard C.T.T. REUILLOIS

13)-Clôture de l'Assemblée Générale à 21h00